COMPTE RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du Mercredi 26 Mai 2021 à 20 H.30

PRESENTS : PETIT Jean-Marie, PAPIN Florence, , PLO Valérie, CAPUZZI Nathalie, , LAPASSAT Jean Luc, GARRIC Bernard ; VIDAL Céline, TAPIA Gisèle

Procuration: Néant

Excusée: M. CAZETTES Jean Luc, Christian PUJOL, SOBERA Christiane

Date de convocation du Conseil Municipal : 20 Mai 2021

Secrétaire de séance : Bernard GARRIC

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 13 Avril 2021

Monsieur le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion du 13 Avril 2021 et demande s'il y a des observations.

Il n'y a aucune observation.

Le Compte rendu est adopté à l'unanimité.

PRESENTATION DE L'ESQUISSE N°2 DU PROJET Espace Collaboratif et Associatif

Monsieur le Maire remercie M TISSEYRE pour sa présence et sa participation à nos échanges.

Une présentation de « l'esquisse N°2 » est projeté à l'écran et commentée par M. TISSEYRE.

Chacun pouvant s'exprimer et poser des questions directement.

Le budget de l'opération est ensuite présenté de la même façon

Sujets abordés et réponses

- Règlement acoustique du bruit sortant : Plus il y aura de fenêtres et de lumière plus le coût sera élevé car fenêtres spécifiques
- Bardage bois = plus d'entretien. L'alternative est un bardage en fibrociment texture bois
- Couleur du toit en gris clair = matière métallique
- A la place du bois possibilité d'un bac acier aspect bois
- Eternit moins cher que le bois plus garantie 10 ans
- Bac acier difficile à repeindre
- Ventilation: Pour éviter gros tuyaux et un gros moteur pour 3 modules, le choix est de UN groupe de ventilation par module. Un groupe sera relié à l'espace mairie
- Acoustique de la salle prévue avec
 - o Bac acier double peau
 - o Isolant thermique
 - o 2 fois BA13 iso phoniques
 - o Plafond système multicouches
 - o Placo perforé en partie haute
- Sol carrelage
- Quelques modifications au niveau du plan électrique
- La réglementation incendie impose 2 points d'allumage
- Pas de lumière naturelle dans la salle traiteur
 - O Sur le côté de la partie haute ?
 - o Baie vitrée en partie basse ? avec marquise de protection pour les camions
- Prévoir un boitier forain à proximité de l'accès camion traiteur
- Au niveau des coûts
 - o Désamiantage 16 000 € de prévu,

- Fondations seront fonction de l'étude sol
- En observations il faudra certainement prendre en compte la hausse des matières premières, bois, fer, ect et des délais de livraison.
- Pour les équipements, non fixes, de type vidéo et équipements de la salle traiteur il faudra réaliser une étude complémentaire pour aller chercher des subventions spécifiques.

Les points et questions soulevés concernant l'intervention de M. TISSEYRE

- Problème du local ménage. Prévoir un deuxième local à balais attenant à la salle polyvalente 1 (salle actuelle).
- Décaler la porte du local technique (présence de la fosse septique). Cela permettra d'accéder devant avec un véhicule.
- Déplacer l'ouverture du local traiteur pour un accès plus pratique (double porte). Prévoir une marquise pour une protection lors de la décharge d'un camion.
- Améliorer l'éclairage naturel du local traiteur en prévoyant une ouverture.
- Prévoir une prise foraine au niveau du local traiteur (alimentation camion réfrigérant)
- Pas de bac lavage prévu dans le local traiteur.
- Simuler prix enduit extérieur pour limiter coûts.
- Bardage bois extérieur non souhaité.
- Apporter modification sur le plan électrique (éclairage local traiteur en va et vient), position des interrupteurs dans la salle des fêtes.
- Prévoir une antenne de télévision
- Prévoir l'évacuation des eaux pluviales vers la cuve du lotissement. Une réservation est prévue au niveau de la pelouse
- Nathalie souhaite que soit chiffré un équipement élémentaire du local traiteur.

Pour information : ces données ont étés envoyées à M TISSEYRE qui les a prises en compte et a retourné un document. La variation budgétaire est de moins 14 461.50 € HT hors variante photovoltaïque.

Le montant de l'enveloppe globale, hors Option photovoltaïque, se situe à hauteur de 502 974.55 € HT et de 603 569.46 € TTC soit 100 594.91 de TVA à récupérer.

Il y a lieu maintenant de solliciter, des entreprises pour valider les études de sol, bureau de contrôles, amiante, etc. ainsi que les banques.

PREPARATION DES ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES **DES 20 ET 27 JUIN**

Il y a lieu de prévoir les personnes pour les tours de garde concernant les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin 2021.

L'organisation de ces élections est particulière de par le nombre de personnes nécessaire et la nécessité pour chaque présent d'être vaccinés en totalité ou être en mesure de présenter un test négatif.

Certaines personnes expriment leur refus de se faire vacciner ou de présenter un test négatif. Les membres du Conseil en prennent acte. Monsieur le Maire précise que ces personnes ne feront pas partie de la liste des assesseurs ou scrutateurs. Il sera nécessaire de faire appel à des personnes de la commune n'étant pas membres du Conseil municipal.

Un tour de garde sera organisé et communiqué à l'ensemble des personnes concernées.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée

Fin de la réunion 22 heures 30